

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU VELOURS

INFORMATION TRAVAUX / JANVIER 2018

La Ville de Genève réaménage le chemin du Velours, en collaboration avec la commune de Chêne-Bougeries. Les travaux débuteront **lundi 15 janvier 2018** pour une durée d'environ une année, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Un nouvel aménagement sera réalisé pour **améliorer la sécurité des déplacements**, notamment à pied et à vélo. Les trottoirs seront complétés ou élargis, de manière continue d'un bout à l'autre de cet axe. Le contresens cyclable existant sera agrandi et amélioré. L'arrêt de bus « Velours », situé sur la route de Florissant en direction de la ville, sera déplacé pour favoriser le cheminement des élèves du côté du cycle d'orientation de la Florence.

Le nouvel aménagement offre également l'occasion de **renouveler et de préserver le patrimoine naturel et arboré de ce chemin**. Le caractère des lieux sera préservé avec le maintien de certains chênes ainsi que d'un cèdre remarquable. Le renouvellement du patrimoine arborisé est également prévu, avec la replantation d'une quarantaine de nouveaux arbres, en majorité des chênes, en remplacement d'un certain nombre de spécimens sénescents.

Des travaux sur les canalisations, pour séparer les eaux claires des eaux usées, seront effectués sur le tronçon situé entre le chemin de Fossard et la route de Florissant. Une remise à neuf des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz sera réalisée par les Services industriels de Genève (SIG).

Les travaux seront réalisés en deux étapes :

- Étape n°1 du chemin de Fossard à la route de Malagnou, de janvier à mai (environ),
- Étape n°2 du chemin de Fossard à la route de Florissant, de mai à décembre (environ).

Pendant toute la durée du chantier, la circulation s'effectuera en sens unique sur toute la longueur du chemin du Velours, dans le sens : route de Florissant > route de Malagnou. De plus, jusqu'à fin février 2018, les véhicules pourront uniquement sortir à droite sur la route de Malagnou (direction Chêne-Bougeries).

La Ville de Genève et la commune de Chêne-Bougeries, conscientes des désagréments occasionnés par ces travaux, remercient les riverain-e-s et le public de leur compréhension.



CONTACT:

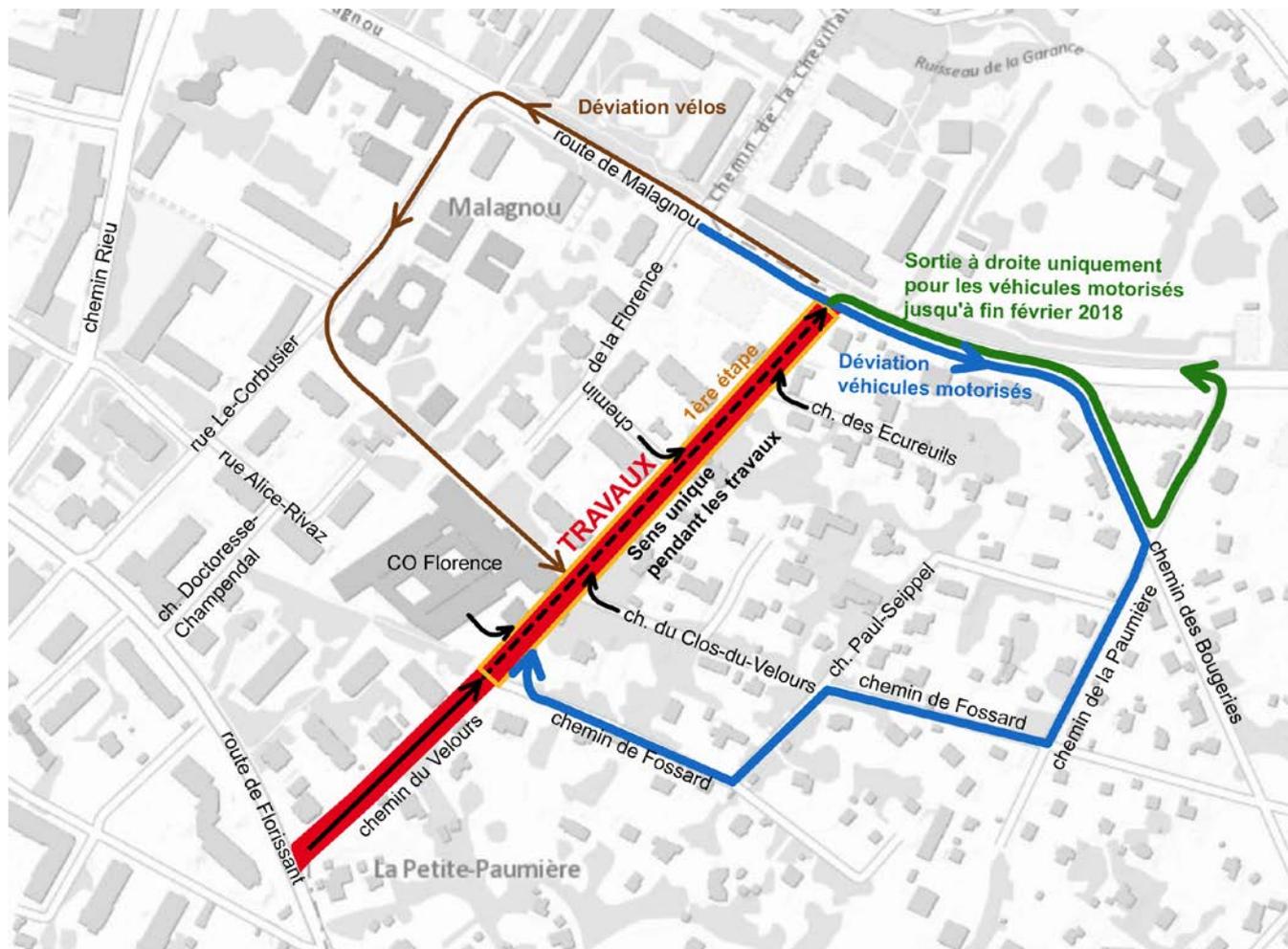
DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT
SERVICE DU GÉNIE CIVIL

Rue François-Dussaud 10
1227 Les Acacias - Genève
T. 022 418 42 50 - E. gci@ville-ge.ch



POUR VOUS
www.ville-geneve.ch

Schéma de circulation durant les travaux



L'ensemble des accès sera garanti pendant toute la durée du chantier.
 Le passage des piétons sera maintenu en tout temps mais les itinéraires pourront subir des modifications ponctuelles en fonction de l'avancement du chantier.
Merci de suivre les indications données sur place, afin de garantir le confort et la sécurité de toutes et tous.

CONTACT:

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT
 SERVICE DU GÉNIE CIVIL

Rue François-Dussaud 10
 1227 Les Acacias - Genève
 T. 022 418 42 50 - E. gci@ville-ge.ch

